

Réunion du CA du 19 Juin 2008 à 8h00

RD non officiel selon mes notes personnelles

Patrick Capolsini

Invitations Marie Paitel (chargé juridique), Valérie Olivier (contrôle de gestion), Ludovic Echalié (chargé de communication), Emmanuelle Chanal (représentant IUFM)

Procurations diverses.

Point 1 : Approbation du PV du CA du 27/03/08

Aucune remarque, **unanimité**.

Point 2 : Contrat quadriennal 2008-11

- Date de signature officielle : 7 Juillet 2008 pour toutes les universités de la vague B.
- Petites demandes de modification demandées par l'IRD (politique scientifique)
- Ce contrat avait été approuvé par le CA en Décembre 2006
- Depuis Dec 2006 : Passage chez nous du comité hygiène et sécurité, du conseiller d'établissement, de la cour des comptes et de l'AERES.
- Au CS du 10 Juin, le contrat a été approuvé avec réserves sur la répartition des emplois administratifs de l'IUFM entre PF et NC.
- Intégration de l'IUFM (interventions du SG, du VP-CA et de la représentante de l'IUFM) :
 - Effective au 01/01/09
 - Pour l'instant, le Ministère nous propose deux postes IATOS sans précision de niveau. Nous avons toutefois une promesse verbale d'avoir deux poste de cat. A à partir du 1/01/09, à suivre. Même si cette affectation se fait, nous serions très en dessous des 6 postes administratifs considérés comme nécessaires au bon fonctionnement de l'IUFM. Grosses inquiétudes donc de ce coté là.
 - Un volet IUFM a été ajouté dans l'urgence à notre contrat après un travail entre les collègues de l'IUFM et de l'UPF
 - Accueillir au sein de l'UPF déclarée sous-dotée et sous-encadrée, une nouvelle école également sous-dotée et sous-encadrée risque de nous amener à une situation très difficile.
- Les grands points du contrat :
 - Adapter la formation aux besoins du Pays
 - Réorienter et valoriser la recherche autour d'axes forts
 - Renforcer le pilotage de l'établissement
- Le contrat, dans sa forme définitive doit être communiqué au Pays avant signature à Paris
- Première proposition du Ministère : 3,358 MEuros, après discussion à Paris : augmentation d'environ 15% de ce chiffre. Ce qui représente une augmentation d'environ 31% par rapport au dernier contrat. La comparaison est toutefois difficile car le nouveau contrat est conforme à la LOLF donc de structure très différente du précédent. Il est rappelé que le contrat ne correspond qu'à environ 20% du financement total de l'UPF hors salaires.
- Attention, il est probable que le montant des prochains crédits soit calculé en fonction des performances de l'établissement. Il est par exemple question que la dotation se calcule en fonction des étudiants présents aux examens et non plus des étudiants inscrits. Cela oblige les universités à un gros investissement sur le point de la réussite.
- 108 000 Euros attribués en 2008 au titre du plan « réussir en licence ». La reconduction de cette somme dans les prochaines années est subordonnée aux résultats que nous obtiendrons en terme d'amélioration de la réussite.
- Rapport AERES (au point 4 de ce CA) : ce rapport donne une note globale de « B » mais est toutefois très positif. Il rappelle que l'UPF répond très correctement aux besoins de formation malgré un sous-encadrement et une sous-dotation importants. Plusieurs passages du rapport sont lus.

- La mise en place d'un service de médecine préventive et d'une infirmerie sont écrits dans le contrat mais nous n'avons pas de moyen pour cela. La Présidente va de nouveau saisir le nouveau Ministre de la santé pour la mise en place d'un poste d'infirmier.

Vote avec réserves sur l'attribution de postes pour l'IUFM (demande de 2 cat. A + 1 cat. C) : **unanimité.**

Point 3 : Proposition des étudiants

A la demande des étudiants, ce point a été remonté en point 3. La Présidente regrette fortement le ton du courrier envoyé par un représentant étudiant. De nombreux points évoqués dans le courrier ont déjà été traités (ordinateur, armoire, climatisation, ...) et certains autres auraient pu être traités en dehors d'un CA, de manière simple.

Parole est donnée aux étudiants qui indiquent que la plupart des demandes faites sont déjà anciennes.

Demandes renouvelées :

- Infirmière
- Vigile sur le campus tard dans la journée
- Problèmes de fonctionnement du WIFI, non réglés par la CRI. Le directeur de la CRI a été interrogé sur ce point : lecture par la présidente d'un email de réponse du Directeur de la CRI
- Mise à disposition de la halle des sports pour des événements ponctuels étudiants : bal des étudiants par exemple. Réponse : le sol de la halle n'est pas du tout adapté à autre chose qu'à la pratique du sport et l'installation d'un plancher amovible est trop coûteuse.
- Demandes adressées aux responsables du Pays et réponses de la représentante du Ministre de l'éducation :
 - Date de signature de la convention ALE (Allocation Logement Etudiant) : quelques problèmes juridiques mais dossier en cours de résolution
 - Construction de logements étudiants : problèmes de foncier (occupation illégale des terrains par plusieurs familles → de grosses difficultés), les moyens financiers ne pourront être inscrits qu'au budget initial 2009
 - revalorisation de la bourse du Pays : augmentation à l'étude pour une mise en place sans doute à la rentrée 2008-09
 - Amélioration de la desserte en bus de l'Université : une nouvelle société devrait être nommée d'ici peu et nous espérons une amélioration nette par rapport à la situation actuelle qui est très préoccupante
 - Utilisation du rond-point au niveau de l'UPF pour en faire un parking : à voir avec le Ministre de l'équipement si la route est territoriale ou la mairie si la route est communale.
- Demandes adressées au Vice-Recteur et réponse de celui-ci
 - Signature convention ALINE : c'est au Président du Pays de saisir l'assemblée pour avis mais il a été demandé la suppression d'un alinéa dans le préambule ce qui retarde un peu la signature
 - Mise en place de l'échelon 6 de la bourse : cette année : 492 boursiers dont 292 au taux 5. Depuis le 1/01 : 75 étudiants sont au taux 6 et les versements doivent intervenir dans les prochaines semaines.
 - ALINE : 48 dossiers instruits, 1,75 MFCP ont été mandatés

Conclusion du VP étudiant.

Point 4 : Informations

Rapport de l'AERES : déjà vu au point 2.

Intégration de l'IUFM : déjà vu au point 2.

Bilan de l'expérimentation de l'orientation active de cette année 2007-08 :

- Expérimentale cette année sur 4 lycées, obligatoire l'an prochain
- Petit bilan distribué et commenté par le chargé de mission à la vie étudiante. Améliorations proposées :
 - Revoir le calendrier pour intervenir plus tôt
 - Meilleure implication des lycées dans l'organisation
 - Opération toujours basée sur le volontariat des collègues enseignant-chercheur

Différentes interventions des collègues enseignant-chercheur et des représentants étudiants. Il faut sans doute revoir le mécanisme complet d'information des lycéens pour éviter la multiplication des rencontres avec les lycéens (journée portes ouvertes, informations dans les lycées, orientation active, forum des études supérieures).

Point 5 : Personnels

Transfert d'emploi de MCF : demande de départ avec son poste de A. Guarino (MCF de Physique à l'UPF depuis le 01/09/01). Il s'agit d'une perte nette d'un poste pour l'UPF. Le CS du 10 juin a refusé cette demande. Il existe encore des possibilités d'échange avec l'université de Toulon et l'université de Nice qui préserveraient notre contingent de postes.

Vote : **contre le transfert** (unanimité moins une abstention).

Désignation d'un Agent Chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et sécurité : William Torchot qui revient de formation pour cet emploi. Pour information.

Point 6 : Questions financières et comptables

Pourcentage du Bonus Qualité Recherche : reconduction des 5% des années précédentes soit une somme d'environ 750 000 FCP.

Unanimité.

DBM N°2 de l'UPF et des œuvres.

Une « grosse » DBM aura lieu en Septembre en incluant les crédits du plan quadriennal.

Crédits alloués aux équipes de recherche par le Ministère : pour ce point, nous avons reçu la notification des crédits et il s'agit de les inscrire au budget. Globalement : nette augmentation des crédits de recherche de l'établissement. Crédits pour 4 ans :

- BIOTEM (biologie/Chimie) : env. 13 MFCP + 6,5 MFCP pour PPF + 7.7 MFCP infrastructures
- GAATI (Maths) : 2,7 MFCP + 0,6 MFCP infrastructure
- GEPASUD (Géosciences/informatique) : 6,8 MFCP + 11,3 MFCP pour le PPF + 10,5 MFCP infrastructures
- Sociétés traditionnelles du Pacifique : 10,5 MFCP
- GDI (Droit/Eco) : 8,6 MFCP

Ecole doctorale : 100 000 Euros (env. 12 MFC) pour 4 ans pour la seule PF au sein d'une école doctorale en partenariat avec la NC.

Prélèvements fonds de réserve (19,5 MFCP) :

- édition des actes des 20 ans de l'université : 1,2 MFCP
- coffre-fort pour l'agence comptable : 0,2 MFCP
- enquêtes de terrain pour atlas des langues Polynésiennes : 0,8 MFCP
- 11 places de parking supplémentaires sur parking enseignants : 1,28 MFCP
- Elargissement de la voie de circulation devant la cité universitaire : 5,52 MFCP
- Changement climatiseurs bât E, F et BU : 6,5 MFCP
- Réaménagement de la BU (prêt, ...) : 4 MFCP

DBM N°2 : **unanimité.**

Sortie d'inventaire de 2 véhicules

La camionnette C15 (culasse HS) + cyclomoteur : tout deux Hors Service.

Unanimité.

Vente d'un véhicule Peugeot 207 (en espérant en tirer quelque chose) donné à l'université en 1997

→ il sera proposé au prochain CA de procéder à l'achat d'un nouveau véhicule.

Unanimité.

Prise en charge par le laboratoire GEPASUD des droits d'inscription d'un étudiant en thèse pour les 3 prochaines années.

Unanimité.

Prise en charge par le Pays des frais d'inscription des boursiers du Pays : environ 4,2 MFPCP prévus (à affiner en fonction du nombre exact de bénéficiaires). Les boursiers du Pays ne paieront donc pas de droits d'inscription au moment de leur inscription. Ces crédits bénéficient uniquement aux étudiants. Remerciements de la Présidente aux autorités du Pays.

Unanimité.

Point 7 : Scolarité

Complément au règlement général des études pour équivalences : en cas de changement du nombre d'ECTS attribué à un enseignement → systématiquement faire bénéficier l'étudiant du nombre d'ECTS le plus favorable.

Règlement Général du Master :

- Master de Droit mention «Droit des activités économiques» (M1 et M2) en Formation Initiale Droit public et privé et droit de l'économie. Deux sessions d'examen en M1, une seule en M2. Pas d'accès au M2 si il manque un semestre du M1.
- Master « Sociétés traditionnelles du Pacifique : fondements culturels, histoire et représentations » avec 4 spécialités : « études anglo-saxonnes », « Lettres et littératures françaises », « Langues et civilisations Polynésiennes » et « Histoire ».

Unanimité.

Règlements spécifiques des licences pour les trois départements :

Quelques remarques et erreurs relevées.

Unanimité.

Ouverture des licences et Master en FI :

➤ **DEG :**

- L Droit
- L eco-Gestion, mention Eco-gestion
- M de droit

➤ **SSMT**

- L Mathématiques-Informatique avec parcours Maths et parcours Info à partir du S3
- L Sciences Physiques
- L SVT
- PCEM 1

➤ **LLSH**

- DEUG premier degrés
- L LLSH avec mentions :
 - Anglais,

- Anglais-espagnol,
 - Histoire-géographie avec parcours Histoire et parcours Géographie à partir du S2,
 - Langues et cultures étrangères : langues polynésiennes,
 - Littératures et langue française
- Master « Sociétés traditionnelles du Pacifique, ... » avec les 4 spécialités mentionnées ci-dessus.

Unanimité.

Seuils d'ouverture pour les mentions et modules optionnels : diminution à 20 étudiants pour l'ouverture des modules optionnels en L2 (au lieu de 25) et 15 (au lieu de 20) pour les modules optionnels de L3. 15 pour les spécialités, mentions et modules optionnels en L3, 10 pour les parcours en L3. Date d'évaluation des effectifs : 05/09/08 et 26/09/08 pour les masters.

Unanimité.

Seuils de dédoublement des TD et TP : Avec les crédits du plan « réussir en licence » : diminution pour les TD : passage de 40 à 36 pour LLSH et DEG et à 32 (16 en TP) pour SSMT. Passage de 40 à 36 pour les cours/TD.

Unanimité.

Enseignement du Mandarin : Remplacement progressif (en 2 ans) du Japonais par du Mandarin comme « langue asiatique ».

Unanimité.

Liste et règlement des UECGs :

- Anthropologie générale et du corps
 - Astronomie – astrophysique - exobiologie
 - Citoyenneté et connaissance de la vie politique (sauf licence en Droit)
 - Economie de la PF (sauf étudiants éco-gestion)
 - Epreuve de culture générale dans les concours administratifs (réservé L2 et L3 de Droit et L3 sciences-éco)
 - Histoire comparée des religions (sauf L2 et L3 d'histoire)
 - Histoire de la langue Anglaise
 - Histoire des idées de la Renaissance à nos jours
 - Histoire des Polynésiens jusqu'au contact avec l'occident (réservé DEG et SSMT)
 - Les migrations dans le Pacifique Sud contemporain
 - Moyen age et la renaissance espagnole
 - Nouvelles formes d'organisation des entreprises (sauf L éco-gestion)
 - Philosophie de l'éducation
 - Physique et chimie de tous les jours (sauf L3 Sciences Physiques)
 - Problèmes économiques contemporains (sauf éco-gestion)
 - Sports : Basket, Bad, tennis de table, handball, préparation physique générale
-
- Métiers du droit (réservé étudiants de L2 et L3 de Droit)
 - Prépro vers le métier de professeurs des écoles. Reconstruction des savoirs maths de fondamentaux – module 1 (réservé DEG et LLSH)
 - Prépro vers métier de professeurs des écoles. Reconstruction des savoirs maths de fondamentaux – module 2 (réservé DEG et LLSH)
 - Prépro – approche des métiers de l'enseignement
 - Prépro vers métiers de l'enseignement – module maîtrise de la langue (sauf LLF)
 - Prépro vers métiers de l'enseignement – module 1 introduction à la phonologie des langues polynésiennes (réservé L2 et L3 sauf licence Reo)

- Prépro vers métiers de l'enseignement – module 2 introduction à la grammaire et à la syntaxe polynésienne (réservé L2 et L3 sauf licence Reo)

Unanimité.

Commissions d'équivalence : pour information.

Liste des RPs et Directeurs des Etudes : pour information.

Point 8 : Formation continue

Programme des formations, Règlements, liste des RPs, Conventions : Voir documents de la FC.

Point 9 : Bibliothèque universitaire

Rapport d'activités présenté par le Directeur de la BU.

Basé sur les données statistiques fournies au Ministère.

- 86% sont inscrits (très au dessus de la moyenne nationale),
- +20% pour le nombre de prêts (aussi au dessus de la moyenne nationale)
- 400 lecteurs extérieurs, c'est énorme !
- plus de 60h hebdomadaire d'ouverture mais au premier semestre, il y a avait tout de même des étudiants assis par terre
- quelques lycéens sont venus pour les révisions de bac
- stabilisation de la baisse des demandes de prêt entre bibliothèques
- +20% pour la formation des étudiants-usagers
- plus de 50 000 ouvrages, encore pas suffisant
- Expositions et animations tout au cours de l'année

Convention avec l'association CIEL : pour le dépôt d'ouvrages (sans implication financière).

Point 10 : Relations internationales conventions

Convention avec la Victoria Link Ltd en Nouvelle Zélande pour l'organisation d'un stage de FLE à l'UPF pour 8 enseignants néo-zélandais du 27/09/08 au 12/10/08. Pour information.

Point 11 : Conventions

- Avec le service de la Perliculture pour l'étude de la croissance et de la reproduction de l'huître perlière : 1 618 500 FCP sur deux ans
- Avec le service de la Perliculture pour l'étude de la croissance et de la reproduction de l'huître perlière (même objet) : 17 852 067 FCP sur deux ans

Point 12 : Questions diverses

Question de B. Poirine sur les reliquats de crédits de l'année 2006.

Séance levée à 12h30.